

OFFRE DE STAGE Bac +3

Evaluation des trames écologiques propices à la biodiversité thermophile

Contexte du stage

Association agréée par l'État et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier (CEN Allier) a pour objet la connaissance, la préservation, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel du département de l'Allier et des territoires limitrophes. Il préserve ainsi un réseau d'une centaine de sites naturels en lien avec les propriétaires, les usagers, les élus locaux. Cette action s'appuie sur des accords fonciers (acquisition, location, convention, accords agricoles...).

La Côte Saint Amand est un espace d'une superficie de 73.4 ha implanté sur les communes d'Abrest et du Vernet, labellisé Espace Naturel Sensible en 2005. Il est co-géré par Vichy Communauté, qui assure la maîtrise d'ouvrage de la politique ENS, et par le Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier qui assure la mise en œuvre du plan de gestion du site. L'intérêt du site provient de son contexte géologique. En effet, il s'agit d'un affleurement calcaire, qui est une singularité pour un département largement dominés par des sols acidiphiles.

Les coteaux calcaires du bourbonnais hébergent des espèces de ce fait peut fréquentes à l'échelle départementale. Parmi ces espèces se trouvent notamment les orchidées (*Ophrys apifea*, *Ophrys aranifera*, *Listera ovata*), mais aussi certaines espèces d'insectes spécifiques à ces milieux. Le site héberge en particulier une des seules populations de l'Azuré du Serpolet (*Phengaris arion*). La particularité de ce site réside dans sa richesse en espèces thermophiles, particulièrement au sein du taxon des lépidoptères. Néanmoins, le contexte urbain de cet ENS fait que la gestion des abords immédiats du site paraît inadéquate avec le maintien de corridors écologiques reliant la Côte Saint Amand avec les autres patches de milieux calcicoles à proximité.

Le stagiaire devra identifier les corridors écologiques propices aux espèces thermophiles autour de l'ENS et entre l'Espace Naturel Sensible et le réseau de coteaux calcaires adjacents. Il devra définir et mettre en place le protocole, réaliser les prospections de terrain (identifier les zones de pelouses, les corridors et la gestion espaces verts intéressants à conserver). Il sera aussi demandé de proposer des actions de gestion et/ou de restauration pour certaines pelouses lorsque cela sera possible et d'intégrer les données ponctuelles et spatiales au sein d'un SIG. Ce travail permettra ensuite une sensibilisation des zones à enjeux/continuités autour du site à préserver auprès des différents services techniques des collectivités concernées.

Nous recherchons un.e stagiaire pour une durée de 2 mois.

Objectif du stage

- Identifier les corridors écologiques fonctionnels
- Caractériser la fonctionnalité de ces milieux
- Proposer des moyens de gestion ou de restauration

Missions

- Prospecter les différents milieux ouverts à l'aide d'un protocole défini

- Mettre en œuvre des indicateurs appuyés sur la flore et le cortège de lépidoptères
- Analyser les résultats obtenus
- Cartographier les différents éléments
- Proposer des moyens de gestion ou de restauration, Rédiger un rapport

L'encadrement du stage de la stagiaire sera assuré par une chargée de projets.

Durée du stage

2 mois à partir de mai 2024, dates à convenir selon les disponibilités

Compétences et connaissances nécessaires

- Niveau d'études Bac +3 dans le domaine de l'environnement
- Savoir se repérer sur le terrain et avec les cartes et photos aériennes
- Connaissances en botanique et en lépidoptères
- Maîtrise des outils statistiques est un plus
- Maîtrise du Pack Office dont les diagrammes Radar
- Pratique du logiciel cartographique QGIS
- Capacité de travail de manière autonome et en équipe
- Très bonnes capacités rédactionnelles indispensables, capacité de synthèse et esprit critique
- Permis B et véhicule personnel indispensables

Conditions de travail

Stage basé dans les locaux du Conservatoire, à Châtel-de-Neuvre (03), déplacements sur le secteur de Vichy

Frais pris en charge

- Indemnité de stage selon les barèmes de rémunération
- Remboursement des frais de déplacements si véhicules de services indisponibles et des frais de repas pour les missions à l'extérieur, selon barème en vigueur
- Frais liés au rapport de stage (reproduction, photographies...)

Date limite de réponse

Avant le 15 mars 2024 à l'adresse suivante : conservatoire.allier@espaces-naturels.fr, à l'attention de Emeline Cadé et Simon Dérout, avec l'objet « Stage Côte Saint Amand »